



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rénovation des abattoirs de la Ville de Lausanne Vaud participe avec 2 millions et prévoit une politique cantonale des abattoirs

Le Conseil d'Etat a accédé à la demande de la Ville de Lausanne et financera à raison de 2 millions la rénovation des Abattoirs lausannois. Cette décision est également l'occasion de prévoir une politique cantonale en la matière. Dans la somme consentie est comprise la participation légale cantonale de Fr. 250'000 aux frais de reconstruction du Centre collecteur des déchets carnés

Le montant total sera avancé par la Ville de Lausanne et lui sera remboursé par tranches successives. Le Conseil d'Etat a pris cette décision vu le rôle économique régional, cantonal, voire supracantonal que joue cette entreprise. Il présentera un exposé des motifs et projet de décret (EMPD) au Grand Conseil en mai 2000.

Le gouvernement vaudois estime que ses responsabilités dans les domaines de l'hygiène, de la santé publique et de la formation, l'engagent à mettre sur pied une politique cantonale des abattoirs.

Il envisage ainsi de faciliter l'émergence d'un réseau couvrant tout le territoire, formé de huit pôles dont Lausanne serait le centre. Cela afin d'assurer le maintien d'un équipement suffisant et performant qui garantisse les tâches d'intérêt public liées au contrôle et à l'hygiène des viandes, ainsi que la préservation d'une certaine concurrence sur le marché de la viande.

Le site de Lausanne a été notamment retenu du fait de sa position centrale et de son accessibilité tant par la route que par le rail. La structure de cet abattoir - unique en Suisse - et les possibilités qu'il offre en font un élément majeur de la politique cantonale. Une fois rénové aux normes européennes, il répondra aux attentes des usagers et sera susceptible d'attirer une nouvelle clientèle.

Rappelons que le Conseil communal lausannois a voté 13,5 millions pour cette rénovation et que les milieux privés se sont engagés pour 1,5 mio sous forme d'investissement et de prêts sans intérêts.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 février 2000

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021/316'60'10 Olivier Dunant, chef du Service de l'agriculture, 021/316'61'98